

Conseil communal de Lausanne

Rapport de Commission n° 96 - Postulat de Cavalli Virginie et consorts « Pour un renouveau sportif et populaire du Stade de la Pontaise, toutes et tous à l'eau »

Présidence :	Mme Alexandra GERBER (Les Vert.e.s)
Membres présents :	Mme. Anne BERGUERAND (rempl. M. Valéry BEAUD ; Les Vert.e.s) ; Mme Sara NEUMANN (soc.) ; Mme Preeti DAMON (soc.) ; M. Samuel DE VARGAS (soc.) ; M. Roland PHILIPPOZ (soc.) ; M. Nicolas HURNI (PLR) ; Mme Coralie DUMOULIN (PLR) ; M. Jacques PERNET (PLR) ; Mme Irène Wai Heong WÜTHRICH (UDC)
Membres excusés :	Mme Olivia FAHMY (Les Vert.e.s) ; Mme Virginie CAVALLI (v'lib.) ; Mme Léonie KOVALIV (EàG)
Municipal :	M. Grégoire JUNOD, syndic en charge CULTURE ET DEVELOPPEMENT URBAIN (excusé)
Invité-e-s :	M. Guillaume DEKKIL, responsable du Bureau de développement et projet Métamorphose

Lieu : Hôtel de Ville, salle du Conseil communal.

Date : 4 mai 2026

Début et fin de la séance : 16h30 à 17h

La commission remercie M. Centelighe pour les notes de séance.

Le postulat demande à la Municipalité d'étudier la reconversion partielle ou totale du Stade olympique de la Pontaise en bains publics.

La postulante n'a malheureusement pas pu venir à la séance à cause d'une urgence de dernière minute. Les questions des commissaires (piscine ouverte ou couverte ? comment intégrer un tel ouvrage dans le site du stade de la Pontaise ? coûts estimés de construction et d'entretien ?) sont donc restées sans réponse.

Sur demande des commissaires, le responsable du Bureau de développement et projet Métamorphose (BDM) expose **l'état de la planification** pour le Stade de la Pontaise. Dans un préavis soumis au Conseil communal 24 juin 2025¹, la Municipalité a décidé de ne pas démolir ce stade, mais d'y développer un **projet urbain**, destiné à accueillir des activités récréatives, économiques et publiques. Le stade n'accueillera plus de grands événements sportifs. Actuellement, des études ont lieu pour déterminer la **vocation patrimoniale** du site. La Municipalité veut éviter un classement en note 1 en élaborant un projet emblématique dans le respect du patrimoine. Elle a donc mandaté le Prof. Graaf pour proposer une stratégie de conservation et de valorisation. En parallèle, une étude est menée avec les bureaux **d'ingénierie structurelle** pour déterminer les nouvelles vocations pouvant être

¹ Rapport-préavis 2025/07 - Demande de crédit d'étude pour le projet de transformation du stade Pierre-de-Coubertin – Projet Métamorphose - Réponse au postulat de M. Valéry Beaud et consorts « Conservation du stade olympique de la Pontaise : de la contrainte à l'opportunité ».

Conseil communal de Lausanne

données à l'ouvrage. Une fois les enjeux patrimoniaux et structurels résolus, la Ville mettra au **concours** un projet d'architecture pour l'ensemble du site. Le responsable du BDM explique que **deux écoles** devront être construites dans le secteur nord de la zone, juste à côté du vélodrome actuel. Les espaces sportifs à vocation scolaire pourraient être intégrés dans le stade. Il dit que le postulat demeure vague quant au type d'infrastructure demandé. Il comprend la demande de verdissement et de rafraîchissement de la zone, mais ne peut pas encore dire si les projets iront dans ce sens.

Un.e commissaire regrette que la postulante n'ait pas participé à la **démarche participative** pour la transformation du Stade de la Pontaise organisée par l'association Ecoquartier².

Les commissaires s'interrogent sur le **besoin en bains publics** au nord de Lausanne, où se trouvent déjà plusieurs piscines (Bergières, Bellevaux, Boisy, Montétan, Vieux Moulin). Toutefois, ceux-ci sont déjà très fréquentés et ne suffiront pas pour couvrir la demande compte tenu des 8'000 personnes attendues à terme aux Plaines du Loup.

Si les commissaires ne soutiennent quand même pas le postulat, c'est pour **ne pas complexifier encore un projet déjà très complexe**. Il y a une multitude d'attentes pour la 3^e étape des Plaines du Loup, notamment en matière de logements, structures pour seniors, infrastructures scolaires, maison du livre, etc. S'y ajoute les fortes contraintes patrimoniales pour le site de la Pontaise.

La commission a donc voté à l'unanimité (10 non, 0 oui et 0 abstention) contre le renvoi du postulat à la Municipalité.

Lausanne, le 31 mai 2026

Alexandra Gerber

² « Safari urbain au Stade de la Pontaise » le 24 novembre 2025.